

1°. circ.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

1re CIRCONSCRIPTION RENNES-NORD

# Pierre MOREL suppléant : Jean NOBILET

# UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

*Électrices, Électeurs,*

Au Référendum du 28 septembre 1958, vous avez approuvé par un vote massif les institutions de la **Nouvelle République** que vous proposait le Gouvernement du général de Gaulle.

Mais l'œuvre entreprise par ce Gouvernement n'est encore qu'ébauchée. Pour qu'elle soit menée à bien il faut que les institutions nouvelles fonctionnent avec un esprit nouveau, avec des hommes nouveaux.

Les hommes des partis de l'ancien système ont attendu **jusqu'à la veille de la catastrophe** pour laisser leur triste héritage au Liberateur de la Patrie. Devez-vous leur garder votre confiance ? Devez-vous garder votre confiance aux hommes qui prennent aujourd'hui leur relève dans les mêmes partis ?

Au sein de l'Union pour la **NOUVELLE REPUBLIQUE** se sont regroupés les fidèles compagnons du Chef de la France Libre et tous ceux de bonne volonté qui, depuis onze ans, n'ont cessé de réclamer le retour au pouvoir du libérateur et la fin de l'ancien système.

Dans sa conférence de presse du 23 octobre, le général de Gaulle les a ainsi désignés :

**« CEUX QUI M'ONT TOUJOURS MONTRE UN AMICAL DEVOUEMENT A TRAVERS TOUTES LES VICISSITUDES. »**

Vous ferez confiance à ces hommes, **VOUS LES ENVERREZ SIEGER A L'ASSEMBLEE NATIONALE :**

— **Parce qu'ils ont vu clair,** quand tous les autres s'entêtaient dans leurs solutions à courte vue et leurs combinaisons de couloirs ;

— **Parce qu'ils ont eu raison** en annonçant que la venue au pouvoir du général de Gaulle et le changement de Constitution étaient les conditions nécessaires du redressement du Pays ;

— **Parce qu'ils représentent l'avenir,** la rupture définitive avec un passé de honte et de désastre, la garantie d'une France nouvelle, unie, pacifiée, respectée, heureuse, centre d'une communauté fraternelle de 85 millions d'hommes libres.

■

Le Chef du Gouvernement a mis en garde les futurs parlementaires contre la tentation de déborder les limites du rôle dévolu aux Assemblées. Il a demandé à celles-ci :

— De remplir d'une manière objective leurs fonctions législatives ;

— De s'abstenir des surenchères, des prétentions, des agitations partisanes dont trop souvent l'exemple fut donné.

« *Alors,* a-t-il dit, *les pouvoirs de l'Etat fonctionneront dans l'équilibre, la stabilité, l'efficacité, et la Nation s'intéressera aux libres débats de ses représentants.* »

Les hommes du **système d'hier** voudront en revenir aux **mœurs politiques d'hier**. Ils risquent de précipiter la République dans une crise nouvelle qui aboutirait à l'anarchie ou à la dictature.

Les hommes de l'Union pour la Nouvelle République, soucieux de défendre tout ce qui est « National », soucieux de « SERVIR », et non pas « SE SERVIR », respecteront le rôle que leur assigne la Constitution, et soutiendront l'action du général de Gaulle pour le redressement du Pays.

**CE REDRESSEMENT DOIT SE CONCRETISER PAR :**

1°) **La Paix en Algérie,** sur les bases indiquées par le Chef du Gouvernement dans ses **dernières** déclarations qui permettra à la France et à l'Algérie de construire leur avenir en commun.

2°) **L'organisation des Pays d'Outre-Mer :** La communauté née du Référendum exercera son prestige et son attrait à détourner l'Afrique du neutralisme, et à mettre en valeur ces territoires pour le profit de tous les Peuples unis à la France.

3°) **La poursuite de la Réforme de l'Etat :** Réorganisation des administrations centrales, regroupement régional des services techniques, simplifications des rapports entre le public et les administrations.

4°) **Une politique** plus simple, plus claire, donc plus efficace par le regroupement des grandes tendances nationales.

5°) **Une politique étrangère** faisant de la France, au sein de ses alliances traditionnelles, un partenaire « à part entière », dont l'indépendance sera respectée, et qui poursuivra **autour d'elle** la construction de l'Europe.

6°) **Une politique hardie d'expansion économique** comportant :

— Le développement prioritaire des ressources modernes d'énergie (pétrole, atome);

— L'aménagement du territoire, gage du plein emploi des ressources et de l'essor des régions sous-équipées ;

— **La modernisation de l'agriculture** par l'aide aux investissements, la garantie du revenu agricole ; la stabilité des produits alimentaires par **l'organisation des marchés ;**

— L'amélioration des circuits commerciaux de distribution, la défense des petits commerçants et artisans en leur permettant notamment de s'organiser de manière compétitive.

7°) **Une politique financière et monétaire saine** impliquant :

— Un équilibre strict du budget ordinaire ;

— La mise au point de la politique du crédit et des subventions économiques ;

— **Une profonde réforme de la fiscalité** par la suppression notamment de certaines taxes injustes pour les contribuables.

8°) **Une politique du logement concrète et prompte** notamment par la construction de logements populaires à usage locatif, la rationalisation des méthodes de construction, la lutte contre la spéculation des terrains à bâtir.

9°) **Une politique sociale** inspirée par la justice et l'humanisme, et libérée de toute démagogie, avec objectifs essentiels :

— La gestion stricte des deniers confiés par les salariés à la Sécurité Sociale ; l'organisation plus simple et plus humaine des rapports entre les assurés et l'administration ;

— Le développement des diverses prestations, notamment de « l'assurance-vieillesse » liée à l'essor de la production ;

— L'instauration d'une politique d'orientation de la jeunesse, à qui doivent être assurés, après l'éducation au sein d'une famille respectée, élément de base de la Nation, l'emploi et le logement, pour cela mise au point du plan de salaire garanti que préconise le général de Gaulle.

10°) **La défense des Anciens Combattants :** notre passé lui-même en est la garantie la meilleure.

11°) **Des réformes nombreuses dans l'enseignement,** pour notamment : assurer le respect des opinions et croyances ; restituer à l'éducation civique sa place dans les programmes, développer l'enseignement technique et en élargir l'accès, faciliter aux jeunes issus des milieux ouvriers et agricoles l'accès à l'enseignement supérieur.

**Le Général de Gaulle a dit le 6 juin 1958, à Bône : « *Tout ce qui est à la tête du Pays et de l'Etat doit être renouvelé. J'ai reçu mandat de le faire, et je suis sûr que le Pays va le faire avec moi.* »**

Si vous méditez cette dernière phrase, et quelques-unes des idées exposées plus haut :

— Vous voterez le 23 novembre pour une FRANCE plus jeune, plus dynamique, plus humaine,

— Vous voterez pour ceux qui n'ont jamais trahi, ni la FRANCE, ni de Gaulle,

— Vous voterez UNION POUR LA NOUVELLE REPUBLIQUE,

— Vous voterez PIERRE MOREL et JEAN NOBILET.

Vu le candidat :

**Pierre MOREL**

**Chirurgien-Dentiste — Chevalier de la Légion d'Honneur — Croix de Guerre — Médaille de la Résistance — Médaille des Evadés K. M. C. M. F. Commandeur de la Légion Franco-Belge**

**Jean NOBILET**

**Cultivateur — Ancien déporté Chevalier de la Légion d'Honneur — Croix de Guerre Médaille de la Résistance — Médaille des Déportés K. M. C.**

Imprimerie « Les Nouvelles » - Rennes.